



# INDEMNITÉS POUR FRAIS D'ÉTUDES ANNÉE 2022-2023

Dossier à retourner dûment complété **avant le 15 JANVIER 2023** : **Votre compte en ligne du CASI doit OBLIGATOIREMENT être complété afin que votre demande soit traitée.**

## DEMANDE PRESENTEE PAR :

NOM : ..... PRENOM : .....

Indice Retraite ou veuve : .....

N° de matricule: .....

LPA : ..... Etablissement : .....

## ADRESSE DOMICILIAIRE :

N° et nom de la voie.....

Code Postal ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Email : .....

## SITUATION ADMINISTRATIVE :

- |                      |   |                          |
|----------------------|---|--------------------------|
| Agent en activité    | Cadre Permanent   | <input type="checkbox"/> |
|                      | Cadre Supérieur   | <input type="checkbox"/> |
|                      | Agent relevant des RPS 25 et 26, contrat à durée indéterminée | <input type="checkbox"/> |
|                      | Travaille au moins 19h 30 par semaine, depuis plus de 6 mois  | <input type="checkbox"/> |
| Personnes de la C.P. | Retraité - Réformé  | <input type="checkbox"/> |
|                      | Veuve depuis le .....   | <input type="checkbox"/> |
| Autres demandeurs    | Extérieur, tuteur de pupille SNCF                             | <input type="checkbox"/> |
|                      | Personnes autres (à préciser) .....                           | <input type="checkbox"/> |

## SITUATION DE L'ENFANT :

Est-il pupille de la SNCF Oui  Non

(Si oui, joignez obligatoirement la photocopie de la carte de pupille SNCF)

Perçoit-il, en dehors des vacances scolaires, un salaire, une indemnité ou une aide pécuniaire, autre que les bourses de l'Education Nationale ? Oui  Non

(Si oui, indiquez le montant annuel, cumulé le cas échéant)

## IDENTITE DE L'ENFANT :

NOM : ..... PRENOM .....

Date de naissance : .....

Est-il célibataire ? Oui  Non

Est-il à la charge du demandeur ? Oui  Non

**Demande de renseignements soumise à la Commission Nationale Informatique et Liberté.**

**CERTIFICAT DE SCOLARITE**  
Visé impérativement par l'Etablissement Scolaire

**LES FORFAITS**

**a) Forfait Scolarité**

- Enseignement secondaire de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>
- Enseignement secondaire de la Seconde à la Terminale
- Enseignement supérieur et professionnel long (au-delà du bac)
- Classes préparatoires professionnelles de niveau (CPPN, CPA)
- Enseignement technique
- Enseignement professionnel court (CAP - BEP - classe préparatoire au concours  
D'entrée dans une école professionnelle)
- Apprentis sans contrat (1<sup>ère</sup> année d'apprentissage)

**b) Forfait Hébergement**

- Etudiant hébergé au domicile familial (demi-pensionnaire ou externe)
- Etudiant hébergé hors du domicile familial (à l'établissement scolaire ou à l'extérieur)  
Autre que supérieures
- Etudes supérieures

**c) Forfait Pupille**

Fait à ....., le .....

Signature du Directeur de l'établissement scolaire  
Et cachet de l'Etablissement obligatoire.

# ATTESTATION

Je soussigné, M. ou Mme .....  
certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur le présent document et m'engage  
à signaler toute modification affectant la situation scolaire de mon enfant .....  
.....

Fait à ....., le .....

Signature du demandeur

## Dispositions RGPD

J'accepte que les informations recueillies ci-dessus soient enregistrées dans le fichier informatique de gestion des Activités Sociales du CASI Paris Nord afin de traiter ma demande d'inscription et conservées pour une durée de 3 ans. Pour faire valoir votre droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement conformément au RGPD, n'hésitez pas à écrire à : [dpo@casipno.fr](mailto:dpo@casipno.fr) en justifiant de votre identité.

## **COMPTE EN LIGNE DU CASI COMPLÉTÉ**

+

## **PIÈCES À JOINDRE À LA DEMANDE :**

- ❖ Le certificat de scolarité
- ❖ L'avis d'imposition ou de non-imposition 2022 sur 2021 du demandeur et du conjoint concubin doit être ajouté à votre compte en ligne du CASI.
- ❖ L'avis d'imposition ou de non-imposition 2022 sur 2021 de l'étudiant (s'il a fait l'objet d'une déclaration distincte).
- ❖ La photocopie de la carte de pupille.
- ❖ Le certificat médical, si l'enseignement est suivi par correspondance pour cause de handicap ou de maladie.
- ❖ Pour les internes : quittance de loyer ou de frais d'internat visée par l'établissement scolaire.
- ❖ Votre RIB doit être ajouté à votre compte en ligne du CASI

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser au : 01.53.20.66.48

Les documents sont à envoyer dans une des antennes du CASI ou par email à [colos@casipno.fr](mailto:colos@casipno.fr)